

LE PIAN-MÉDOC



Les élèves de CM2 ont reçu leur permis Internet à l'école du bourg après leur formation. PHOTO M. J.

De jeunes internautes responsables

Dans le cadre du programme pédagogique national de responsabilisation des enfants sur l'usage d'Internet, les 52 élèves des deux classes de CM2 de l'école élémentaire du bourg ont passé leur permis Internet en partenariat avec AXA prévention. Il leur a été remis solennellement le jeudi 5 juillet par les gendarmes de Macau en présence de Didier Mau, le maire du Pian-Médoc.

Après une présentation générale lors d'une intervention magistrale des gendarmes en classe pendant le temps scolaire, les enfants ont suivi le cursus de formation dispensé par leurs professeurs, faisant l'analogie avec les risques de la rue : « On ne suit pas un inconnu »

par exemple. Il n'y a aucune raison de faire sur Internet, ce que l'on ne ferait pas dans la rue. Cette analogie de bon sens est le fil conducteur du permis Internet pour les enfants âgés de 9 à 11 ans, sachant que leurs parents n'ont jamais été exposés à ces risques durant leur enfance. Le permis Internet pour les enfants répond donc à une prise de conscience commune : la nécessité de les accompagner avant de les laisser circuler seuls sur le web.

Fresque

C'est à nouveau les gendarmes qui ont validé les savoirs des enfants. « Deux choses sont à retenir, a ajouté Didier Mau. Les gendarmes et

les policiers ainsi que la police communautaire sont là pour nous protéger, ils ne font pas que de la répression ! Quant à Internet, il faut vivre avec son temps, mais être conscient que ce n'est pas la vraie vie. Il ne faut retenir que le bon côté et faire attention aux risques que comporte la navigation. Il faut adopter une démarche sceptique, réfléchir et croiser les informations afin de se forger un jugement personnel ».

À l'occasion de cette remise du permis Internet, a aussi été présentée la fresque réalisée en projet d'école par les classes de CP et CE1 en partenariat avec l'accueil de loisirs, installée sous le préau d'entrée.

Marine Jay

AVENSAN

Des trottinettes solidaires

Mercredi dernier, une sympathique réunion s'est tenue à la mairie, au cours de laquelle un chèque de 1 300 euros a été remis à l'association Parentraide - cancer, par les membres du Jardin des devoirs. Cette somme avait été récoltée, quelques jours plus tôt, suite à l'organisation de la course de trottinette, autour de l'église de Castelnau.

Christelle Lagouarde, secrétaire de l'association organisatrice, raconte : « C'est sous un ciel un peu nuageux que nos bénévoles se sont activés le dimanche 14 juin, jour de la course, dès 7 heures, pour le montage des tonnelles, des tables, de la sono, de la grande arche gonflable. L'ambiance était détendue et les rayons de soleil se montraient enfin ! »

Prochain rendez-vous

Les courses ont débuté par niveau à partir de 11 heures : CP/CE1 : 3 participants. CE2 : 8 participants. CM1 : 3 participants. CM2 : 6 participants. Même les plus petits ont pu faire un tour de l'église en trottinette à leur rythme.

À la remise des récompenses,



Remise d'un chèque à l'association Parentraide-Cancer, par le Jardin des devoirs. PHOTO PARENTRAIDE - CANCER

tous ont été remerciés, puis l'association Parentraide-Cancer a pris la parole.

« Pour une première, nous sommes ravis du résultat, ajoute la secrétaire de Jardin des devoirs. Des enfants heureux, des parents et passants enchantés par l'idée, l'engouement des gens pour la solidarité, et une association émue aux larmes

par notre geste ». Le rendez-vous est donné pour l'année prochaine : le 2 juin 2019.

Pour l'heure, il est possible d'aider l'association Parentraide-cancer en faisant des dons.

Jean-Claude Rigault

Site Internet de l'association : <http://parentraide-cancer.fr>

LUDON-MÉDOC

Akilone a ouvert Les Estivales de musique en Médoc

Mardi soir avait lieu le premier concert des Estivales de musique en Médoc millésime 2018. 300 personnes étaient réunies dans les chais du château d'Agassac pour écouter le quatuor à cordes Akilone, quatre jeunes femmes pétillantes au service de la musique des Haydn, Kurtag et Beethoven. L'obtention du premier grand prix du 8^e concours international de Quatuor à cordes de Bordeaux en 2016 a lancé leur carrière.

Elles sont également lauréates du concours ProQuartet 2016. Depuis Akilone est en tournée à Londres et au Japon. Jean-Luc Zell, le directeur d'Agassac, est toujours particulièrement heureux d'accueillir des concerts avec les Estivales, mais aussi les grands crus musicaux et Musique au cœur en Médoc.

C'est une manière pour le château de vivre et faire vivre son territoire.
M. J.



Le quatuor à cordes Akilone dans les chais du château d'Agassac. PHOTO M. J.

UN TOUR À CUSSAC

Le 14 Juillet à table et en musique au fort

Le comité des fêtes organise la soirée du 14 Juillet au Fort-Médoc, animée par le groupe Pee Wee, dès 19 h 30.

Repas sur réservation au 06 20 00 77 30 jusqu'à demain. Adulte : 15 € (apéritif, melon et chiffonnade, rôti de porc noir à la broche, accompagnement issu de l'agriculture locale et régionale, fromage, pêche façon Melba, vin, café). Enfant jusqu'à 12 ans : 6 € (plat, dessert). Feu d'artifice.



Rendez-vous samedi au fort. PH. ARCHIVES J.-C. RIGAUULT

L'ACTUALITÉ LOCALE VOUS PASSIONNE ?

DEVENEZ CORRESPONDANT(E) DE PRESSE

Nous recherchons un **CORRESPONDANT** homme/femme



Secteur : **LACANAU**

- Vous êtes disponible et ouvert
- Vous disposez d'un ordinateur avec Internet
- Vous aimez l'écriture et la photo
- Vous possédez un bon niveau de connaissances générales

Ecrivez à : **Journal SUD OUEST**
23, quai des Queyries
33094 Bordeaux Cedex
E-mail : j.lestage@sudouest.fr
et gironde@sudouest.fr